

**Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Laurentides**

Québec 

**REVUE DE PRESSE RÉGIONALE
SEMAINE DU 2 JUILLET 2018**

Par le Service des relations médias,
relations publiques et à la communauté

CANICULE: LA DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE APPELLE À LA PRUDENCE

En ce début de période estivale où des épisodes de chaleur accablante peuvent survenir et afin de prévenir les effets néfastes sur l'état de santé, la Direction de santé publique des Laurentides invite la population à prendre quelques précautions. Bien que personne ne soit à l'abri des effets de la chaleur intense, cette dernière peut particulièrement affecter les bébés et les jeunes enfants, les personnes âgées, les personnes souffrant de maladies chroniques, de problèmes sévères de santé mentale ou de dépendance à l'alcool et aux drogues, ainsi que les personnes qui travaillent physiquement ou qui pratiquent des exercices intenses à l'extérieur. Parmi les symptômes liés à la chaleur accablante, notons les maux de tête, les crampes musculaires, l'épuisement, la déshydratation, une température corporelle élevée et l'enflure des mains, des pieds et des chevilles. La chaleur intense pouvant entraîner une détérioration rapide de l'état de santé, les autorités de santé publique

recommandent de boire de six à huit verres d'eau par jour (ou selon les indications du médecin, s'il y a lieu); éviter de consommer des boissons alcoolisées pour ne pas aggraver la déshydratation; passer au moins deux heures par jour dans un endroit climatisé ou frais (comme un centre commercial, une bibliothèque, etc.); prendre au moins une douche ou un bain frais par jour ou rafraîchir plusieurs fois la peau avec une serviette mouillée; réduire les efforts physiques; porter des vêtements légers; prendre des nouvelles de ses proches qui sont en perte d'autonomie ou qui vivent seuls. Rappelons que la chaleur accablante se définit par une température de 30 °C ou plus et un indice humidex (combinaison de la température et du taux d'humidité) qui atteint ou dépasse 40 °C. Pour obtenir plus d'information sur les effets de la chaleur intense sur la santé et les précautions recommandées, la population est invitée à consulter le www.santelaurentides.gouv.qc.ca. ■

ACTUALITÉ

Santé et services sociaux

Mobilité, flexibilité et sécurité au cœur des négociations



SIMON DOMINÉ
sdomine@lecourant.ca

La mobilité et la flexibilité du personnel, ainsi que la sécurité des usagers, sont au cœur des négociations entre un syndicat et les gestionnaires du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides.

Le 13 juin dernier, des représentants du Syndicat des travailleuses et travailleurs des Laurentides en santé et services sociaux (STLSSS-CSN) ont interpellé les gestionnaires du CISSS des Laurentides sur plusieurs problématiques au cœur des négociations actuelles entre les deux parties.

Le STLSSS-CSN reproche au conseil d'administration de ne pas adopter une attitude qui favoriserait l'attraction et la rétention de la main-d'œuvre. Selon le syndicat, on demanderait en effet une trop grande mobilité et flexibilité aux employés. Par ailleurs, le STLSSS-CSN accuse les gestionnaires de mettre en doute la parole des premiers intervenants et d'aller jusqu'à nier l'existence de certaines difficultés vécues sur le terrain.

PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE ET CONSÉQUENCES

«Rappelons que près de 50% du personnel de soutien, de même que celui affecté aux soins, tels que les préposés aux bénéficiaires travaillent à temps partiel et doivent offrir des périodes de disponibilité, périodes que l'employeur voudrait élargir, ignorant du même coup la nécessité de favoriser des emplois stables à temps complet», avance le syndicat. La pénurie de main-d'œuvre engendrerait des risques pour la santé des patients, si l'on en croit l'assistante technique sénior en pharmacie à l'hôpital de Saint-Jérôme, Annie Lécuyer. «Pour réussir à acheminer les médicaments à temps aux patients de l'oncologie, les travailleuses n'arrivent plus à suivre les normes de manipulation prescrites par l'Ordre des pharmaciens du Québec au moment de la préparation des traitements, et ce, bien que des supérieurs immédiats connaissent la situation», s'alarme cette dernière.

90% DES POSTES COMBLÉS, RÉPOND LE CISSS
Du côté du CISSS, la conseillère cadre Myriam Sabourin soutient pour sa part que la pénurie de main-d'œuvre n'est pas plus criante dans les Laurentides qu'ailleurs au Québec. Des efforts sont déployés afin d'améliorer la rétention du personnel, affirme-t-elle: «Par exemple, nous tissons des alliances avec certains milieux de formation, tel que le Centre de formation professionnelle de Mont-Laurier, avec qui des cours sont donnés à même nos milieux de soins afin de former de



Le Syndicat des travailleuses et travailleurs des Laurentides en santé et services sociaux (STLSSS-CSN) et le CISSS des Laurentides n'ont pas la même lecture de la situation en ce qui concerne les besoins de main-d'œuvre et la sécurité des usagers (photo: Pexels.com).

futurs employés. Ce genre d'initiative permet également d'améliorer la rétention du personnel qui, avant même d'être embauché, a eu l'occasion de découvrir notre milieu de soin et donc de savoir à l'avance si le tout lui convient ou non».

Toujours d'après Mme Sabourin, 90% des postes sont comblés au CISSS des Laurentides. «Nous faisons tout en notre pouvoir afin de combler le plus de postes possibles, ce qui permet d'assurer une stabilité dans nos équipes et d'offrir des conditions de travail agréables», lance-t-elle.

Mme Sabourin refuse d'indiquer ce que le CISSS exige de ses employés en termes de disponibilité et de flexibilité, car la direction ne souhaite pas «réaliser cette négociation sur la place publique». «(...) sachez que tout est mis en œuvre afin de trouver le meilleur équilibre possible pour assurer des conditions de travail optimales à notre personnel tout en nous assurant de dispenser

des services de qualité à la population», commente-t-elle simplement.

RESPECT DES NORMES

Enfin, elle réfute l'affirmation du syndicat selon qui les normes ne seraient pas toujours respectées en pharmacie: «Les normes ont toujours été respectées au sein de nos départements de pharmacie et nous nous en assurons quotidiennement. Il faut savoir que ces normes sont en continue évolution et que nous travaillons de pair avec l'Ordre des pharmaciens et pharmaciennes du Québec afin de mettre à jour nos pratiques. Une telle démarche se tient d'ailleurs dans tous les établissements de santé et de services sociaux du Québec. Il est vrai qu'il existe présentement des difficultés de recrutement au sein de certains départements de pharmacie puisque les professions qu'on y retrouve sont en grande demande. Cependant, en aucun temps, la sécurité des services n'est compromise». ■

ACTUALITÉ

Nouvelle entente collective locale pour les membres de la SPSL

Les infirmières disent oui

RONALD MC GREGOR

rmcgregor@infodunord.ca

Les infirmières, infirmières auxiliaires et inhalothérapeutes du CISSS des Laurentides ont enfin une nouvelle convention collective.

C'est à la suite d'un référendum tenu le 28 juin que le Syndicat des professionnelles en soins des Laurentides (SPSL) affilié à la FIQ (Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec) a fait connaître le résultat de celui-ci. 92% des membres des Laurentides ont voté en faveur de l'entente de principe.

C'est le 3e syndicat affilié à la FIQ qui se dote d'une nouvelle convention collective après de longues et ardues négociations. Le vice-président, secteur Nord et responsable des communications au SPSL, Francis Charbonneau, donne plus de précisions sur ce qu'il qualifie comme le cheval de bataille de l'entente.


« Notre grande demande était au niveau de la stabilité de nos membres. Pour la MRC d'Antoine-Labelle, on a gardé ce territoire. Ce qui veut dire que les membres ne se déplaceront plus en dehors de celui-ci. Dans la MRC des Laurentides, c'est la même chose. À quelques occasions, il pourrait y avoir des centres d'activités qui seraient créés sur les deux territoires, ça ferait en sorte que les membres ne se déplaceront pas sur plus de 40 km. » Bref, de Mont-Laurier à Sainte-Agathe, on parle de deux territoires, deux MRC.

LES PORTS D'ATTACHE

« Du côté de la MRC des Laurentides, de Sainte-Agathe, il y a un autre territoire. Là aussi il pourrait y avoir une fusion d'un centre d'activités. Le port d'attache est un gros gain pour les Laurentides », avance le vice-président.

Tout implique que dorénavant, quand un poste est affiché, le port d'attache est indiqué. Si la personne a un port d'attache à Mont-Laurier ou Rivière-Rouge, elle sera rémunérée pour son temps et son kilométrage à l'un ou l'autre centre de services. « Si jamais l'employeur voulait modifier le port d'attache, déménager la personne à Mont-Laurier tout le temps, il doit abolir le poste et le réafficher, car il ne peut modifier les ports d'attache à plus de 25 km », précise Francis Charbonneau.

Par la voix de Thaïs Dubé aux communications du CISSS des Laurentides, là aussi on est satisfait de l'entente. « Nous, on se réjouit que les deux parties en soient venues à une entente de qualité. Elle est à la fois satisfaisante pour les membres du personnel qui trouvent au CISSS un environnement de travail de choix, mais elle est aussi bénéfique pour l'accessibilité et la qualité des services offerts dans les 80 installations. »

Les discussions pour cette entente se sont amorcées le 7 décembre dernier. Le FIQ – SPSL représente plus de 4 200 professionnelles en soins infirmiers et cardiorespiratoires du CISSS des Laurentides. 



Après un peu plus de six mois, une entente est enfin survenue entre les membres du SPSL - FIQ et le CISSS des Laurentides. (Photo gracieuseté Catherine Laporte/Studio L'Envol)

ACTUALITÉ

Nouvelle entente collective locale pour les membres de la SPSL

Les infirmières disent oui

RONALD MC GREGOR

rmcgregor@infodunord.ca

Les infirmières, infirmières auxiliaires et inhalothérapeutes du CISSS des Laurentides ont enfin une nouvelle convention collective.

C'est à la suite d'un référendum tenu le 28 juin que le Syndicat des professionnelles en soins des Laurentides (SPSL) affilié à la FIQ (Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec) a fait connaître le résultat de celui-ci. 92% des membres des Laurentides ont voté en faveur de l'entente de principe.

C'est le 3e syndicat affilié à la FIQ qui se dote d'une nouvelle convention collective après de longues et ardues négociations. Le vice-président, secteur Nord et responsable des communications au SPSL, Francis Charbonneau, donne plus de précisions sur ce qu'il qualifie comme le cheval de bataille de l'entente.

« Notre grande demande était au niveau de la stabilité de nos membres. Pour la MRC d'Antoine-Labelle, on a gardé ce territoire. Ce qui veut dire que les membres ne se déplaceront plus en dehors de celui-ci. Dans la MRC des Laurentides, c'est la même chose. À quelques occasions, il pourrait y avoir des centres d'activités qui seraient créés sur les deux territoires, ça ferait en sorte que les membres ne se déplaceront pas sur plus de 40 km. » Bref, de Mont-Laurier à Sainte-Agathe, on parle de deux territoires, deux MRC.

LES PORTS D'ATTACHE

« Du côté de la MRC des Laurentides, de Sainte-Agathe, il y a un autre territoire. Là aussi il pourrait y avoir une fusion d'un centre d'activités. Le port d'attache est un gros gain pour les Laurentides », avance le vice-président.



Après un peu plus de six mois, une entente est enfin survenue entre les membres du SPSL - FIQ et le CISSS des Laurentides.

(Photo Information du Nord - Maxime Coursol)

Tout implique que dorénavant, quand un poste est affiché, le port d'attache est indiqué. Si la personne a un port d'attache à Sainte-Agathe mais est appelée à travailler à Saint-Eustache par exemple, elle sera rémunérée pour son temps et son kilométrage à l'un ou l'autre centre de services. « Si jamais l'employeur voulait modifier le port d'attache, déménager la personne pour tout le temps, il doit abolir le poste et le réafficher, car il ne peut modifier les ports d'attache à plus de 25 km », précise Francis Charbonneau.

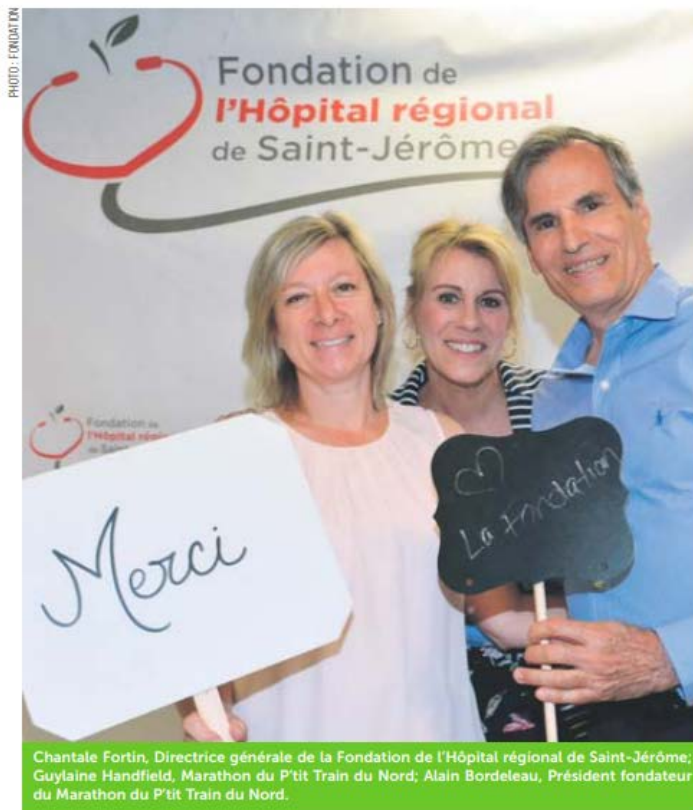
Par la voix de Thaïs Dubé aux communications du CISSS des Laurentides, là aussi on est satisfait de l'entente. « Nous, on se réjouit que les deux parties en soient venues à une entente de qualité. Elle est à la fois satisfaisante pour les membres du personnel qui trouvent au CISSS un environnement de travail de choix, mais elle est aussi bénéfique pour l'accessibilité et la qualité des services offerts dans les 80 installations. »

Sport

FONDATION DE L'HÔPITAL RÉGIONAL DE SAINT-JÉRÔME

L'organisation du Marathon récolte 6900\$

ACCÈS – On s'en doute, les organisateurs du Marathon du P'tit Train du Nord sont des passionnés de course à pied, de saines habitudes de vie, et d'activité physique auprès des jeunes dans les écoles. C'est dans cet esprit qu'ils disent souhaiter vouloir redonner à la communauté.



« Au Marathon du P'tit Train du Nord, nous nous considérons extrêmement choyés. Les inscriptions pour la deuxième édition du 21 octobre 2018 se sont comblées très rapidement, à peine 48 heures pour le Demi-marathon et seulement 93 jours pour le marathon. C'est pourquoi nous trouvons important de redonner à la communauté et aux citoyens de la région des Laurentides », lance Alain Bordeleau, président du Marathon du P'tit Train du Nord.

UN SUCCÈS CONFIRMÉ

Voyant le succès de leur événement, l'organisation a décidé de mettre en vente 50 dossards additionnels pour la distance du Demi-Marathon. « Les coureurs pou-

vaient se procurer un dossard du Demi-marathon en échange d'un don.

Ces dons permettront l'amélioration des soins de santé pédiatrique de l'urgence de l'Hôpital régional de Saint-Jérôme », précise M. Bordeleau.

Le Marathon du P'tit Train du Nord ainsi que la Fondation de l'Hôpital Régional de Saint-Jérôme ont tellement aimé leur collaboration que l'expérience sera répétée l'année prochaine.

La 2^e édition du Marathon du P'tit Train du Nord se tiendra, dimanche le 21 octobre 2018. Le Marathon du P'tit Train du Nord remercie du fond du cœur tous les donateurs.

HÔPITAL RÉGIONAL SAINT-JÉRÔME

Un don exceptionnel de l'ouvroir Saint-Sauveur

PHOTO : COURTOISIE



C'est lors de l'assemblée générale annuelle de la Fondation qu'Irène Thérault, présidente de l'Ouvroir Saint-Sauveur, a remis un don record. En effet, elle a annoncé fièrement qu'elle remettait la somme de 31 000 \$ pour soutenir les projets au profit de la santé des laurentiens soignés ici! L'organisme est l'un des fidèles donateurs qui, année après année, remet localement. D'ailleurs, depuis 2003, c'est plus de 300 000 \$ qui a été versé à la Fondation pour soigner les gens d'ici!

RECOMMANDATIONS EN VUE DE LA CHALEUR ACCABLANTE À VENIR

En cette fin de semaine où des épisodes de chaleur accablante peuvent survenir, la Direction de santé publique des Laurentides invite la population à prendre quelques précautions.

Bien que personne ne soit à l'abri des effets de la chaleur intense, cette dernière peut particulièrement affecter les bébés et les jeunes enfants, les personnes âgées, les personnes souffrant de maladies chroniques, de problèmes sévères de santé mentale ou de dépendance à l'alcool et aux drogues, ainsi que les personnes qui travaillent physiquement ou qui pratiquent des exercices intenses à l'extérieur.

Parmi les symptômes liés à la chaleur accablante, notons les maux de tête, les crampes musculaires, l'épuisement, la déshydratation, une température corporelle élevée et l'enflure des mains, des pieds et des chevilles.

La chaleur intense pouvant entraîner une détérioration rapide de l'état de santé, les autorités de santé publique recommandent de :

- boire de six à huit verres d'eau par jour;
- éviter de consommer des boissons alcoolisées pour ne pas aggraver la déshydratation;
- passer au moins deux heures par jour dans un endroit climatisé ou frais;
- prendre au moins une douche ou un bain frais par jour ou rafraîchir plusieurs fois la peau avec une serviette mouillée;
- prendre des nouvelles de ses proches qui sont en perte d'autonomie ou qui vivent seuls.

Rappelons que la chaleur accablante se définit par une température de 30 °C ou plus et un indice humidex qui atteint ou dépasse 40 °C.

Pour obtenir plus d'information :
www.santelaurentides.gouv.qc.ca

ACTUALITÉS



TROIS GRANDS ENJEUX ET BILAN DES 15 ANS DE POUVOIR DES LIBÉRAUX



EVELYNE BERGERON
evelyne.bergeron@eap.on.ca

La Coalition Avenir Québec (CAQ), son chef François Legault et sa candidate dans Argenteuil Sarah Lacasse Dwyer entendent mener leurs campagnes électorales sur trois grands enjeux : l'éducation, la santé et l'économie.

Sarah Lacasse Dwyer et François Legault rencontraient des militants lors d'un cocktail de financement à Lachute. Les maires de Grenville-sur-la-Rouge, Tom Arnold, et de Grenville, Luc Grondin, étaient présents. —photo fournie

Lors de son passage à Lachute le mercredi 20 juin, pour un cocktail de financement avec les militants, François Legault a pris le temps de s'entretenir avec L'Argenteuil en cette période de précampagne électorale.

Selon lui, les trois enjeux mentionnés devront être abordés par les différents partis. Mais la campagne électorale sera aussi pour lui l'occasion de faire le bilan des 15 années de pouvoir du Parti libéral (si on ne compte pas les 18 mois du Parti québécois au pouvoir de 2012 à 2014).

Sous le thème de l'éducation, M. Legault déplore l'écart entre le Québec et l'Ontario en ce qui concerne le taux de diplomation. « Il y a 15 ans, on était égal avec l'Ontario. Aujourd'hui, on est à 10 points d'écart », a-t-il affirmé. Pour y remédier, la CAQ propose deux principales mesures. D'abord, la maternelle quatre ans disponible à tous. Puis l'ajout de cinq heures par semaine à l'horaire des écoles secondaires pour du sport, des arts et de l'aide aux devoirs.

Quant à l'économie, le chef de la CAQ a reconnu que les données sont positives au chapitre de la création d'emplois et du chômage. Toutefois, il a soutenu que la majorité des emplois avaient été créés dans la région de Montréal. Il a aussi déploré l'infériorité du salaire moyen dans la région, comparativement à ailleurs au Québec.

La principale cible économique de François Legault est le revenu disponible des familles. Il a déclaré que le Québec est passé en 15 ans du 4^e au 10^e rang des provinces sur le plan du revenu disponible. Selon lui, il y a deux solutions pour remédier à la situation, soit hausser les salaires et diminuer les impôts.

Afin d'améliorer la situation des

contribuables, M. Legault a présenté deux mesures issues du cadre financier de son parti. D'abord, le réajustement du salaire des médecins spécialistes. Ensuite, un meilleur contrôle des dépenses des différents ministères en matière de technologies de l'information. Selon lui, 1,8 milliard \$ pourraient être récupérés de cette façon.

Finalement, en matière de santé, François Legault a critiqué le temps d'attente dans les urgences, qui ne se sont pas améliorées en 15 ans, selon lui. « Oui, plus de Québécois ont accès à un médecin de famille, mais ces médecins ne sont pas disponibles quand on est malade, en particulier les soirs et les fins de semaine », a-t-il déploré.

Sur le plan local, il a ironisé sur le futur CHSLD de Lachute qui a été annoncé trois fois par le Parti libéral et qui n'a toujours pas été réalisé. « On n'est plus à l'étape des promesses, on est à l'étape de passer à l'action », a-t-il lancé.



EVELYNE BERGERON
evelyne.bergeron@cap.on.ca

Sarah Lacasse-Dwyer et François Legault ont rencontré les militants d'Argenteuil lors d'un cocktail de financement à Lachute le 20 juin. —photo fournie

« Mon désir premier est de m'impliquer dans ma société. »

Voilà ce qu'a répondu d'emblée la candidate de la Coalition Avenir Québec (CAQ) dans Argenteuil, Sarah Lacasse Dwyer, lorsque nous l'avons interrogée sur ses implications politiques changeantes. Entre 2014 et 2018, la jeune notaire s'est présentée comme candidate à l'investiture du NPD d'Argenteuil-La Petite-Nation pour les élections fédérales de 2015. Elle a ensuite été présidente de l'association libérale d'Argenteuil; et la voilà maintenant candidate nommée de la CAQ pour les élections de l'automne.

« Mon intérêt politique a commencé au NPD avec le leadership exemplaire de Jack Layton », a-t-elle raconté lors d'une rencontre avec *L'Argenteuil* en compagnie du chef de la CAQ, François Legault. Depuis, elle s'est fait élire à deux reprises, en 2013 et 2017, comme conseillère municipale dans le canton de Harrington.

« Quand on se dévoile politicienne, les gens nous approchent », a-t-elle affirmé. C'est ainsi, selon elle, que le Parti libéral a sollicité son implication en 2016. « Je me suis rapidement rendu compte que ça (le Parti libéral) ne correspondait pas à mes valeurs. Et surtout que ce n'était pas un parti qui était à l'écoute », a-t-elle déclaré. Pour renchérir, François Legault a indiqué que son parti est essentiellement formé de candidats provenant des autres partis. « On est encore un nouveau parti qui n'est pas connu de tout le monde. La CAQ n'existait pas il y a sept ans », a-t-il souligné. « Ce qui m'a attirée vers la CAQ, c'est l'efficacité

de la gestion du budget, des finances », a précisé la candidate.

Sarah Lacasse-Dwyer est à peine âgée de 33 ans et déjà elle compte une bonne liste d'implications sociales. Au cours des dernières années, on l'a vue notamment au sein de la Chambre de commerce et d'industrie d'Argenteuil, du Musée régional d'Argenteuil, de la TVC d'Argenteuil, du Club Richelieu, de Place aux jeunes, de Nez Rouge et du Forum jeunesse des Laurentides.

« IL Y A BEAUCOUP DE POTENTIEL (DANS ARGENTEUIL). IL FAUT ÉVITER LES LUTTES DE POUVOIR ET TRAVAILLER ENSEMBLE POUR TROUVER DES SOLUTIONS. »

Sa motivation à devenir députée d'Argenteuil est le besoin de leadership pour la région. « Il y a beaucoup de potentiel (dans Argenteuil). Il faut éviter les luttes de pouvoir et travailler ensemble pour trouver des solutions. »

Les premiers enjeux qu'elle entend défendre pour Argenteuil sont le maintien de l'Unité de réadaptation fonctionnelle intensive (URFI) à Lachute, l'augmentation des soins et services à domicile ainsi que la lutte au décrochage scolaire.



FRÉDÉRIC HOUNTONDJ
frederic.hountondji@eap.on.ca

Dans sa démarche de rejoindre le plus grand nombre de proches aidants de la région et de leur faire profiter des services existants, le comité local des proches aidants d'Argenteuil a mis en place un nouvel outil de promotion.

« Prenez-vous soin d'une personne âgée en perte d'autonomie ? » C'est la question qui se lit depuis le mois de mars sur les deux autobus adaptés du Service de transport de la MRC d'Argenteuil. En initiant cette nouvelle formule de publicité, qui a fait l'objet d'une conférence de presse

Les membres du comité local des proches aidants d'Argenteuil invitent à prendre soin des aînés, au travers d'une publicité sur les autobus adaptés du Service de transport de la MRC d'Argenteuil. —photo Frédéric Hountondji

le 15 juin dernier à la Gare historique de Lachute, le comité augmente ses moyens de communication au profit de ces personnes. Ces dernières passent du temps à aider sans rémunération les aînés qui en ont besoin.

THÉÂTRE ET AUTOBUS

Martine Ayotte, organisatrice communautaire au Centre intégré de santé et services sociaux des Laurentides, a déclaré que le comité avait choisi la formule des pièces de théâtre pour mieux

faire connaître l'importance du travail que font les proches aidants. Elle a rappelé les pièces *Faudrait pas prendre grand-mère pour une dinde* et *grand-père pour un dindon* et *Les anges gardiens sont fatigués*, qui ont eu un grand succès.

« C'est notre façon de rejoindre les proches aidants, mais ça ne suffit pas. On a eu l'idée de cette publicité mobile », a indiqué Mme Ayotte.

Billy Morin, coordonnateur du service des transports et du développement social à la MRC, a souligné l'efficacité de ce mode de communication. Il a mentionné que 60 % de la clientèle du transport adapté de la MRC a 65 ans et plus. « Le transport adapté, c'est 20 000 déplacements par année », a-t-il fait savoir.

La conférence de presse s'est tenue lors de la journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées. Les membres du comité ont alors arboré un petit ruban mauve pour marquer l'évènement.

La FHA récolte 2,5 M\$



Francis Legault
Lachute

La Fondation de l'hôpital d'Argenteuil (FHA) a conclu sa campagne majeure de financement 2013-2017 avec une grande soirée de recon-

Photo Francis

Legault
La FHA a rendu hommage à sa directrice générale Marie-Josée Condrain qui quitte son poste au terme de cette campagne majeure de financement.



naissance pour ses donateurs le 14 juin dernier. C'est ainsi que les responsables ont dévoilé le montant final qui a été amassé par cette campagne, soit 2,5 millions \$, battant l'objectif initial de 2,2 millions \$.

Lors du lancement de la campagne en 2013, les organisateurs avaient expliqué que les fonds qui allaient être amassés par la Fondation iraient à trois projets précis, soit le renouvellement des appareils du secteur de l'imagerie médicale, le remplacement des lits dans les secteurs de soins de longue durée et finalement, la création d'une clinique de services intégrés de première ligne pour les maladies chroniques (diabète, cholestérol, maladies cardiaques, etc.). Tous ces objectifs ont été atteints. Les quelque 300 000\$ supplémentaires qui ont été amassés par la campagne ont ainsi permis d'ajouter d'autres projets.

Ainsi, des logiciels de lecture à distance pour les radiologues ont été achetés, ce qui a permis de réduire à 0 le nombre de jours nécessaires pour obtenir un rapport de la part du spécialiste. Des chaises spécialisées pour les traitements en hématologie, des matelas pour les services des soins palliatifs, des respirateurs pour l'inhalothérapie et l'installation du programme Mourir à domicile ont aussi bénéficié de ces surplus de dons comme plusieurs autres services.

«Amasser 2,5 millions \$ dans le coin de Lachute, ce n'est pas rien. Vous avez prouvé que l'hôpital vous tient à cœur, a déclaré Gilbert Ayers, co-président d'honneur de la campagne. Avoir un hôpital à Lachute, c'est important pour la communauté. J'ai perdu mon père l'an dernier. Mais durant tout le temps où il a été traité, le fait que ce soit proche nous a beaucoup aidés. On est choyés d'avoir un hôpital ici et je veux vous remercier de votre soutien.»

Remercier les contributeurs

Pour dévoiler les résultats de la campagne, la FHA avait choisi de tenir une

soirée de reconnaissance au Club de golf de Lachute le 14 juin. Le souper quatre services a été suivi par une soirée dansante avec le groupe de reprises Broken Nails. Plus de 134 personnes avaient accepté l'invitation de la FHA.

«Le but était d'informer les donateurs de ce qu'on fait avec l'argent qu'ils donnent, a expliqué Elise De Sève, coordonnatrice de la FHA. On voulait montrer l'impact que ça a sur les services de l'hôpital d'Argenteuil.»

Évidemment, la soirée se voulait aussi une façon de remercier plus personnellement les donateurs de la campagne. Dominique Meunier, une Lachutoise qui a bénéficié des soins du département d'hématologie de l'hôpital, a rendu un touchant témoignage aux gens présents.

«Les dons que vous faites pour le département d'hématologie sont importants. Je veux vous dire merci de ma part mais aussi pour tous ceux qui suivent actuellement des traitements là-bas», a-t-elle déclaré.

Cette soirée marquait aussi le départ de la directrice générale de la FHA, Marie-Josée Condrain, qui quitte la fondation après en avoir dirigé les rênes pendant six ans. Ses collègues au sein de la FHA lui ont rendu hommage devant le public.

«Je ne connaissais par Argenteuil quand je suis arrivée mais je me suis sentie bien accueillie, a-t-elle lancé. J'ai eu un appui de mes collègues de travail et du conseil d'administration. Je suis fière de ce qu'on a pu faire pour la Fondation dans la région.»

Avec ce départ qui coïncide avec la fin de la campagne majeure de financement, il faudra attendre quelques temps avant que la FHA n'annonce sa prochaine campagne. «On va laisser la nouvelle direction générale s'installer. On est aussi en pleine planification stratégique. On peut penser que la prochaine campagne soit sur trois ans au lieu de cinq, qui sait?», conclut Elise De Sève.

▼ PROFESSIONNELLES EN SOINS

UNE ENTENTE DE PRINCIPE EST CONCLUE AVEC LE CISSS

Benoît Bilodeau
benoitb@groupejcl.ca

Au terme de plusieurs mois de négociations et de manifestations dans les rues de Sainte-Thérèse et Saint-Eustache, le Syndicat des professionnelles en soins, des Laurentides (SPSL), affilié à la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ), a annoncé avoir conclu une entente de principe avec

le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides.

L'entente en question, qui s'inscrit dans le cadre des négociations locales entourant la nouvelle convention collective, est intervenue le lundi 18 juin dernier, tard en soirée, après de longues heures de négociations, a-t-on fait savoir sur la page Facebook du Syndicat, dès le lendemain matin, à 8 h. Celle-ci régira désormais les 4 200 infirmières, infirmières auxiliaires et inhalothérapeutes membres du FIQ - SPSL.

Dans cette même publication, on mentionne que «les moyens de pression en place sont maintenant terminés et que les professionnelles en soins des Laurentides recommenceront à respecter le code vestimentaire de l'employeur».

Rappelons que le FIQ - SPSL a tenu deux manifestations ces derniers mois pour dénoncer la lenteur des négociations et surtout s'opposer au principe de mobilité du personnel que voulait mettre de l'avant le CISSS des Laurentides.

Le CISSS avait d'ailleurs défendu ce principe de mobilité du personnel par le fait qu'il souhaitait «dispenser les soins et répondre aux besoins de la clientèle». Cette mobilité, expliquait-il, devait cependant être «limitée à des secteurs géographiques précis afin que le tout se réalise dans des limites acceptables.»

LES MEMBRES DEVRONT SE PRONONCER

L'entente de principe sera présentée aux syndiqués lors d'une assemblée générale à être convoqué prochainement, mais d'ores et déjà, le comité de négociation se

dit d'avis qu'elle sera bien reçue.

«Notre comité de négociation a travaillé sans relâche au cours des derniers mois afin de pouvoir offrir à nos membres de meilleures conditions de travail. Leur mobilisation soutenue a permis d'aller chercher des gains quant à la stabilité des équipes, à la stabilité des emplois et à la conciliation travail-famille», a déclaré, dans un communiqué de presse, la présidente du FIQ - SPSL, Julie Daignault,

«Nous avons un mandat clair sur les priorités de nos membres et nous sommes heureux de pouvoir annoncer que l'employeur favorisera désormais les postes simples et les postes à temps complet dans un centre d'activités, et ce, avec un port d'attache connu. Les dispositions établies permettront sans aucun doute de reconnaître le travail exceptionnel effectué par les professionnelles en soins des Laurentides», a ajouté, de son côté, Denis Provencher, vice-président relations de travail du FIQ - SPSL.

RÉACTIONS DU CISSS

Enfin, de son côté, le CISSS n'a pas voulu, lorsqu'invité en ce sens, commenter la conclusion de cette entente de principe puisqu'elle n'a toujours pas été entérinée par les syndiqués concernés et par le comité de direction du CISSS des Laurentides.

«Il nous fera plaisir de procéder dès que l'entente sera ratifiée. Ceci devrait avoir lieu dans les prochains jours», a fait savoir par courriel, Thaïs Dubé, agente d'information pivot pour le Service des relations médias, relations publiques et à la communauté, du CISSS des Laurentides.



Des membres du FIQ - SPSL alors qu'ils manifestaient, début juin, devant l'Hôpital de Saint-Eustache.

Appel de candidatures

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Renouvellement des conseils d'administration de certains établissements du réseau de la santé et des services sociaux

Le ministère de la Santé et des Services sociaux est à la recherche de **personnes indépendantes**, expérimentées et qualifiées pour agir à titre de membres indépendants au sein des conseils d'administration des établissements de son réseau en vertu de la *Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales*.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux est à la recherche de personnes indépendantes pour les établissements suivants :

- Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent;
- Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue;
- Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord;
- Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles;
- Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval;
- Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides.

En plus de présenter des profils de compétence, d'expertise ou d'expérience déterminés, les candidats recherchés doivent avoir une bonne compréhension du système de santé québécois ainsi que de son mode de fonctionnement. Les candidats nommés par le ministre de la Santé et des Services sociaux se verront confier un **mandat d'une durée maximale de trois (3) ans**.

Cet appel de candidatures permettra aussi de constituer une banque de candidatures. Elle pourra servir jusqu'en 2021, lorsque des sièges seront vacants au sein des conseils d'administration.

Vous souhaitez participer à la gestion d'un établissement de santé et de services sociaux? Veiller à l'accomplissement de sa mission au bénéfice des patients et de l'ensemble de la collectivité québécoise vous intéresse? Faites-nous parvenir votre candidature avant 17 h, le 13 juillet 2018.

Pour en apprendre davantage sur les profils recherchés ou pour savoir comment soumettre votre candidature, visitez le www.msss.gouv.qc.ca/appeldinteret

Québec 

Il fera chaud, attention aux coups de chaleur

<http://www.lechodelarivenord.ca/actualites/societe/339696/il-fera-chaud-attention-aux-coups-de-chaleur>

Nouvelle convention collective locale pour les professionnelles en soins des Laurentides

<http://www.lechodelarivenord.ca/actualites/societe/339808/nouvelle-convention-collective-locale-pour-les-professionnelles-en-soins-des-laurentides>

Le CISSS des Laurentides reçoit un hommage aux Prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux

<http://www.lechodelarivenord.ca/actualites/societe/339711/le-cisss-des-laurentides-recoit-un-hommage-aux-prix-dexcellence-du-reseau-de-la-sante-et-des-services-sociaux>

Chaleur accablante

Recommandations:

En ce début de période estivale où des épisodes de chaleur accablante peuvent survenir et afin de prévenir les effets néfastes sur l'état de santé, la Direction de santé publique des Laurentides invite la population à prendre quelques précautions.

Bien que personne ne soit à l'abri des effets de la chaleur intense, cette dernière peut particulièrement affecter les bébés et les jeunes enfants, les personnes âgées, les personnes souffrant de maladies chroniques, de problèmes sévères de santé mentale ou de dépendance à l'alcool et aux drogues, ainsi que les personnes qui travaillent physiquement ou qui pratiquent des exercices intenses à l'extérieur. Parmi les symptômes liés à la chaleur accablante, notons les maux de tête, les crampes musculaires, l'épuisement, la déshydratation, une température corporelle élevée et l'enflure des mains, des pieds et des chevilles.

La chaleur intense pouvant entraîner une détérioration rapide de l'état de santé, les autorités de santé publique recommandent de : Boire de six à huit verres d'eau par jour (ou selon les indications du médecin, s'il y a lieu); Éviter de consommer des boissons alcoolisées pour ne pas aggraver la déshydratation; Passer au moins deux heures par jour dans un endroit climatisé ou frais (comme un centre commercial, une bibliothèque, etc.); Prendre au moins une douche ou un bain frais par jour ou rafraîchir plusieurs fois la peau avec une serviette mouillée; Réduire les efforts physiques; Porter des vêtements légers; Prendre des nouvelles de ses proches qui sont en perte d'autonomie ou qui vivent seuls.

Rappelons que la chaleur accablante se définit par une température de 30 °C ou plus et un indice humidex (combinaison de la température et du taux d'humidité) qui atteint ou dépasse 40 °C. Pour obtenir plus d'information sur les effets de la chaleur intense sur la santé et les précautions recommandées, la population est invitée à consulter le www.santelaurentides.gouv.qc.ca.

PROFESSIONNELLES EN SOINS

UNE ENTENTE DE PRINCIPES CONCLUE AVEC LE CISSS

 **Benoît Bilodeau**
benoitb@groupejcl.ca

Au terme de plusieurs mois de négociations et de manifestations dans les rues de Sainte-Thérèse et Saint-Eustache, le Syndicat des professionnelles en soins, des Laurentides (SPSL), affilié à la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ), a annoncé avoir conclu une entente de principe avec le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides.

L'entente en question, qui s'inscrit dans le cadre des négociations locales entourant la nouvelle convention collective, est intervenue le lundi 18 juin dernier, tard en soirée, après de longues heures de négociations, a-t-on fait savoir sur la page Facebook du Syndicat, dès le lendemain matin, à 8 h. Celle-ci régira désormais les 4 200 infirmières, infirmières auxiliaires et inhalothérapeutes membres du FIQ-SPSL.

Dans cette même publication, on mentionne que «les moyens de pression en place sont maintenant terminés et que les professionnelles en soins des Laurentides recommenceront à respecter le code vestimentaire de l'employeur».

Rappelons que le FIQ-SPSL a tenu deux manifestations ces derniers mois pour dénoncer la lenteur des négociations et surtout s'opposer au principe de mobilité du personnel que voulait mettre de l'avant le CISSS des Laurentides.

Le CISSS avait d'ailleurs défendu ce principe de mobilité du personnel par le fait qu'il souhaitait «dispenser les soins et répondre aux besoins de la clientèle». Cette mobilité, expliquait-il, devait cependant être «limitée à des secteurs géographiques précis afin que le tout se réalise dans des limites acceptables.»

LES MEMBRES DEVRONT SE PRONONCER

L'entente de principe sera présentée aux syndiqués lors d'une assemblée générale à être convoquée prochainement, mais d'ores et déjà, le comité de négociation se dit d'avis qu'elle sera bien reçue.

«Notre comité de négociation a travaillé sans relâche au cours des derniers mois afin de pouvoir offrir à nos membres de meilleures conditions de travail. Leur mobilisation soutenue a permis d'aller chercher des gains quant à la stabilité des équipes, à la stabilité des emplois et à la conciliation travail-famille», a déclaré, dans un commu-

niqué de presse, la présidente du FIQ-SPSL, Julie Daignault,

«Nous avions un mandat clair sur les priorités de nos membres et nous sommes heureux de pouvoir annoncer que l'employeur favorisera désormais les postes simples et les postes à temps complet dans un centre d'activités, et ce, avec un port d'attache connu. Les dispositions établies permettront sans aucun doute de reconnaître le travail exceptionnel effectué par les professionnelles en soins des Laurentides», a ajouté, de son côté, Denis Provencher, vice-président relations de travail du FIQ-SPSL.

RÉACTIONS DU CISSS

Enfin, de son côté, le CISSS n'a pas voulu, lorsqu'invité en ce sens, commenter la conclusion de cette entente de principe puisqu'elle n'a toujours pas été entérinée par les syndiqués concernés et par le comité de direction du CISSS des Laurentides.

«Il nous fera plaisir de procéder dès que l'entente sera ratifiée. Ceci devrait avoir lieu dans les prochains jours», a fait savoir par courriel, Thais Dubé, agente d'information pivot pour le Service des relations médias, relations publiques et à la communauté, du CISSS des Laurentides.



Des membres du FIQ-SPSL alors qu'ils manifestaient, début juin, devant l'Hôpital de Saint-Eustache.

**TRANSPORTEURS
BÉNÉVOLES
RECHERCHÉS**

Le CISSS des Laurentides
recherche des bénévoles
en accompagnement
transport souhaitant
s'impliquer auprès
de jeunes en offrant
de leur temps.

Si vous possédez
un véhicule et que vous
êtes intéressés, veuillez
communiquer au
450 432-2777,
poste 78402
afin d'obtenir de plus
amples informations.



Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Laurentides

Québec 

Monjournal.ca, site Internet

Le CISSS des Laurentides reçoit un hommage aux Prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux

<http://www.monjournal.ca/le-cisss-des-laurentides-recoit-un-hommage-aux-prix-dexcellence-du-reseau-de-la-sante-et-des-services-sociaux/>

Chaleur accablante, La Direction de santé publique émet des recommandations

<http://www.monjournal.ca/chaleur-accablante-la-direction-de-sante-publique-emet-des-recommandations/>

CIME, site Internet

Entente de principe approuvée par les membres de la FIQ-SPSL

<http://www.cime.fm/nouvelles/economie/124725/entente-de-principe-approuvee-par-les-membres-de-la-fiq-spsl>

Guy Turcotte devra purger ses 17 ans de prison

<http://www.cime.fm/nouvelles/faits-divers/124517/guy-turcotte-devra-purger-ses-17-ans-de-prison>

CFLO, site Internet

Les CHSLD des Hautes-Laurentides sont en mauvais état, selon les chiffres du Conseil du Trésor

http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/cisss_-_cisss_41.mp3

La grande vague de chaleur s'installera également dans les Hautes-Laurentides

http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/chaud_-_chaud.mp3